



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SNC-Lavalin annonce ses résultats du troisième trimestre de 2019

La nouvelle orientation stratégique produit des résultats; SNCL Services d'ingénierie affiche un solide RAI

MONTREAL, le 31 octobre 2019 — Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX : SNC) annonce aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2019. À moins d'indication contraire, toutes les références monétaires dans le présent communiqué de presse sont en dollars canadiens.

Faits saillants financiers du troisième trimestre de 2019

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)	Troisième trimestre	
	2019	2018
Produits totaux	2 432 163	2 562 990
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	2 756 714	120 743
RPA dilué	15,70 \$	0,69 \$
SNCL Services d'ingénierie (incl. Capital)		
Produits	1 581 541	1 418 853
RAI sectoriel ⁽⁷⁾	252 879	184 787
Ratio du RAI sectoriel	16,0 %	13,0 %
Carnet de commandes	11 416 000	10 401 600
SNCL Projets		
Produits	850 622	1 144 137
RAI sectoriel ⁽⁷⁾	(44 971)	55 495
Ratio du RAI sectoriel	(5,3 %)	4,9 %
Carnet de commandes	4 216 700	4 754 500
RAIA ajusté provenant d'I&C ⁽⁸⁾	184 892	223 416
Marge du RAIA ajusté provenant d'I&C	7,9 %	8,9 %
RPA ajusté dilué provenant d'I&C ⁽²⁾	0,94 \$	0,71 \$

Faits saillants du troisième trimestre de 2019

- **Amélioration de la situation financière :** Réduction de 2,4 milliards \$ de la dette, comparativement à juin 2019. Produit net de 2,9 milliards \$ provenant de la vente de l'Autoroute 407 ETR utilisé pour assainir la situation financière de l'entreprise; augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie à 938,9 millions \$.
- **Résultats obtenus par la nouvelle orientation stratégique :** Amélioration des produits, du RAI et du ratio du RAI sectoriel de SNCL Services d'ingénierie par rapport au troisième trimestre de 2018; réduction de la valeur du carnet de commandes de contrats de construction clé en main à prix forfaitaire de SNCL Projets, qui est passée de 3,4 milliards \$, au 30 juin 2019, à 3,2 milliards \$.
- **Autoroute 407 ETR :** Conclusion de la vente d'une participation de 10,01 % pour un gain net après impôts de 2,6 milliards \$.
- **Contrats de services d'ingénierie octroyés au troisième trimestre :** Signature de sept nouveaux contrats d'une valeur estimée à environ 500 millions \$, notamment pour la prestation de services du bureau de gestion de programme pour le plus important projet d'infrastructure de transport ferroviaire de marchandises en Australie. Pour les neuf premiers mois de l'année, le ratio des octrois sur les produits de SNCL Services d'ingénierie s'est établi à 1,2.
- **Restructuration du secteur Ressources :** Comme annoncé le 22 juillet, la Société explore diverses options, dont la cession d'activités et des fermetures liées au secteur Pétrole et gaz, ainsi qu'une possible transition des services d'ingénierie des Ressources à SNCL Services d'ingénierie, et communiquera ses décisions lorsqu'elles seront prises. La Société continue d'exécuter ses projets de construction clé en main à prix forfaitaire inclus dans son carnet de commandes.
- **Programme de réduction des coûts :** La Société réalisera des économies de coûts de plus de 100 millions \$ d'ici la fin de 2019 et devrait respecter son objectif de réaliser des économies de coûts annuelles de 250 millions \$ en 2020.

Commentaires du président et chef de la direction

Ian L. Edwards, président et chef de la direction de Groupe SNC-Lavalin inc., a formulé les commentaires suivants concernant les résultats du troisième trimestre de 2019 de la Société :

« Nous sommes résolus à atteindre nos objectifs et produire des résultats constants dans l'exécution de notre nouvelle orientation stratégique. Même s'il est encore tôt, les décisions que nous avons prises en juillet – de nous retirer du modèle des contrats de construction clé en main à prix forfaitaire et réorganiser la Société dans le but de nous concentrer dans nos activités de services d'ingénierie à haut rendement – portent fruits et j'estime que les progrès réalisés sont encourageants.

Les produits, le carnet de commandes et le RAI sectoriel de SNCL Services d'ingénierie ont tous progressé sur 12 mois, grâce à la croissance d'ICGP et des Services d'infrastructures. Du mois de juillet au milieu du mois d'octobre, nous avons annoncé l'octroi de sept nouveaux contrats. Nous continuons de réduire notre carnet de commandes de contrats de construction clé en main à prix forfaitaire et nous centrons toute notre attention sur la gestion des risques.

Notre situation financière s'est également nettement améliorée au troisième trimestre de 2019. Nous avons utilisé le produit net de 2,9 milliards \$ provenant de la vente d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR principalement pour assainir notre situation financière. Nous avons pu ainsi renforcer notre situation financière, notamment notre position en trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'élève à 939 millions \$, et réduire notre dette de façon considérable. Alors que nous améliorons le BAIIA et la production de flux de trésorerie disponibles, notre objectif est de réduire notre ratio d'endettement. Notre situation financière solide et notre nouvelle orientation stratégique nous indiquent clairement le chemin à suivre qui consiste à mettre l'accent sur la production de résultats et de flux de trésorerie constants et la création de valeur pour nos actionnaires. »

Résultats du troisième trimestre

La Société a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin en vertu des IFRS de 2,8 milliards \$ (15,70 \$ par action après dilution) pour le troisième trimestre de 2019, comparativement à 120,7 millions \$ (0,69 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2018. Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour le troisième trimestre de 2019 comprend un gain net de 2,6 milliards \$ (14,74 \$ par action après dilution) provenant de la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR. Le troisième trimestre de 2019 comportait également une charge attribuable à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises de 32,8 millions \$ (après impôts) et des coûts de restructuration de 15,2 millions \$ (après impôts).

Le résultat net ajusté provenant d'I&C⁽¹⁾ a augmenté et s'est établi à 165,3 millions \$ (0,94 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2019, comparativement à 124,3 millions \$ (0,71 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2018. L'augmentation du résultat net

ajusté provenant d'I&C⁽¹⁾ au troisième trimestre de 2019 est principalement attribuable au RAIL sectoriel⁽⁷⁾ de 35,5 % plus élevé dans le secteur SNCL Services d'ingénierie provenant d'I&C et à la comptabilisation de la récupération d'impôts sur le résultat de 82,7 millions \$ (0,47 \$ par action après dilution) liée à des pertes en capital, à la suite du gain en capital provenant de la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR. Ces résultats ont été en partie contrebalancés par une perte dans le secteur Ressources de SNCL Projets.

SNCL Services d'ingénierie

Les produits de SNCL Services d'ingénierie, qui regroupe les secteurs ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, et Capital, ont atteint un total de 1,6 milliard \$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 11,5 % par rapport au troisième trimestre de 2018, principalement grâce à une augmentation des produits de 43,4 % et de 6,2 % des Services d'infrastructures et d'ICGP, respectivement.

SNCL Services d'ingénierie a enregistré un solide RAIL sectoriel⁽⁷⁾ de 252,9 millions \$, en hausse de 36,8 % par rapport au troisième trimestre de 2018, ce qui correspond à un ratio du RAIL sectoriel de 16,0 % (11,7 % excluant Capital), grâce à une meilleure rentabilité de tous les segments.

SNCL Projets

Les produits de SNCL Projets, qui regroupe les projets de construction clé en main à prix forfaitaire dans les secteurs Infrastructures et Ressources, ont totalisé 850,6 millions \$ au troisième trimestre de 2019, en baisse de 25,7 % par rapport au troisième trimestre de 2018. Ce résultat est principalement attribuable à l'exécution de certains projets de construction clé en main à prix forfaitaire d'envergure du carnet de commandes et à l'absence de nouvelles soumissions de la Société dans ce segment de marché.

SNCL Projets a enregistré un RAIL sectoriel⁽⁷⁾ négatif totalisant 45,0 millions \$ au troisième trimestre de 2019. Ce résultat est principalement attribuable à trois facteurs : aux révisions défavorables des prévisions relativement à certains projets de construction clé en main à prix forfaitaire du secteur Ressources, au rendement inférieur des installations de production et de traitement de pétrole et de gaz, et aux frais généraux qui sont en cours d'être rationalisés pour tenir compte d'une baisse du volume d'activité.

Carnet de commandes et contrats octroyés

Le carnet de commandes de la Société totalisait 15,6 milliards \$ au 30 septembre 2019, en hausse de 3,1 % par rapport à la fin du mois de septembre 2018. La valeur du carnet de

commandes de SNCL Services d'ingénierie a augmenté de 9,8 % pour atteindre 11,4 milliards \$, tandis que celle du carnet de commandes de SNCL Projets continue de diminuer en raison de la décision de la Société de cesser de soumissionner sur des contrats de construction clé en main à prix forfaitaire. La valeur totale des contrats octroyés à SNCL Services d'ingénierie s'est élevée à 1,8 milliard \$ au troisième trimestre de 2019. La valeur des contrats octroyés à SNCL Services d'ingénierie s'élevait à 5,5 milliards \$ pour les neuf premiers mois de 2019, ce qui représente un ratio des octrois sur les produits de 1,2, dont 2,8 milliards \$ pour ICGP et 2,1 milliards \$ pour Services d'infrastructures.

Mise à jour sur les projets de construction clé en main à prix forfaitaire

La Société a continué d'exécuter ses projets de construction clé en main à prix forfaitaire du carnet de commandes de SNCL Projets, dont la valeur totalisait 3,2 milliards \$ à la fin du troisième trimestre de 2019, en baisse par rapport à la valeur de 3,4 milliards \$, au 30 juin 2019. La majeure partie de ce carnet de commandes provient de projets de systèmes de transport en commun par train léger, dont l'exécution a historiquement été couronnée de succès pour la Société. Celle-ci prévoit terminer la plupart de ses projets de construction clé en main à prix forfaitaire restants d'ici la fin de 2021.

Situation financière et flux de trésorerie

La Société continue d'assainir sa situation financière au moyen du produit net de 2,9 milliards \$ provenant de la vente d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR qui a été utilisé pour rembourser une portion de sa dette. La Société a remboursé sa facilité de crédit renouvelable, 600 millions \$ sur son prêt de la CDPQ et sa facilité de crédit-relais non garantie de 300 millions \$. Au 30 septembre 2019, la Société affichait 938,9 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, une dette avec recours de 1,2 milliard \$, une dette avec recours limité de 0,4 milliard \$ et une capacité inutilisée de 2,5 milliards \$ sur sa facilité de crédit renouvelable engagée de 2,6 milliards \$.

Au 30 septembre 2019, le ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA, conformément aux modalités de la convention de crédit de la Société, telles que modifiées, s'établissait à 3,4 fois.

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en espèces de 0,02 \$ par action, payable le 28 novembre 2019 aux actionnaires inscrits en date du 14 novembre 2019. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le résultat.

Conférence téléphonique et webdiffusion sur les résultats du troisième trimestre de 2019

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8h30 (heure de l'Est), pour discuter de ses résultats financiers du troisième trimestre. Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique ainsi que le document de présentation qui l'accompagne seront disponibles à investisseurs.snclavalin.com. Pour vous joindre à la conférence téléphonique, veuillez composer sans frais le 1 888 204 4368 en Amérique du Nord, le 647 484 0478 à Toronto, le 514 669 6113 à Montréal ou le 080 0358 6377 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique sera mis en ligne sur le site Web de la Société dans les 24 heures qui suivront celle-ci.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise mondiale spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures. À partir de bureaux situés dans le monde entier, la vision des employés de SNC-Lavalin dépasse l'ingénierie. Nos équipes offrent des services pour chaque étape du cycle de vie des projets, notamment dans les domaines de l'investissement de capital, des services-conseils, de la conception, de l'ingénierie, de la gestion de construction, des investissements de maintien, de l'exploitation et de l'entretien, aux clients dans les secteurs d'activité de l'ingénierie, conception et gestion de projet (ICGP), des infrastructures, de l'énergie nucléaire et des ressources. www.snclavalin.com

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux IFRS

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux IFRS. Cependant, les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux IFRS suivantes sont utilisées par la Société : le résultat net ajusté provenant d'I&C, le RPA ajusté dilué provenant d'I&C, le résultat net ajusté provenant de Capital, le RPA ajusté dilué provenant de Capital, le RPA ajusté dilué consolidé, le RAIIA, le RAIIA ajusté provenant d'I&C et le RAII sectoriel. Ces mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux IFRS sont expliquées plus en détail ci-dessous et dans le rapport de gestion de SNC-Lavalin qui se trouve dans la section « Investisseurs » sur le site Web de la Société à l'adresse www.snclavalin.com. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, ces mesures financières non conformes aux IFRS permettent de mieux

comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des IFRS.

⁽¹⁾ Le résultat net ajusté provenant d'I&C se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C, à l'exclusion des charges liées à la restructuration, à la rationalisation et autres, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, de la perte de valeur du goodwill, de la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, de la charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques connexes, de la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP, des gains (pertes) sur cessions d'activités d'I&C, de l'incidence de la réforme fiscale visant les sociétés aux États-Unis et les coûts différentiels de financement liés aux modifications du prêt de la CDPQ et à d'autres ententes de financement d'I&C liées à la vente de 10,01 % des actions de l'Autoroute 407 ETR. Les activités regroupées sous I&C sont définies dans les états financiers et le rapport de gestion de 2018 de la Société. Le terme « résultat net ajusté provenant d'I&C » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société. Voir le rapprochement ci-après.

⁽²⁾ Le RPA ajusté dilué provenant d'I&C se définit comme le résultat net ajusté provenant d'I&C, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué pour la période.

⁽³⁾ Le résultat net ajusté provenant de Capital se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital, à l'exclusion des charges liées à la restructuration, à la rationalisation et autres et des gains sur cession d'investissements de Capital.

⁽⁴⁾ Le RPA ajusté dilué provenant de Capital se définit comme le résultat net ajusté provenant de Capital, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué pour la période.

⁽⁵⁾ Le résultat net ajusté consolidé se définit comme le résultat net ajusté provenant d'I&C plus le résultat net ajusté provenant de Capital.

⁽⁶⁾ Le RPA ajusté dilué consolidé se définit comme le résultat net ajusté provenant d'I&C plus le résultat net ajusté provenant de Capital divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué pour la période.

⁽⁷⁾ Le RAI sectoriel correspond aux produits moins i) les charges directement liées aux activités ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs; et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Les frais qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration, la perte de valeur du goodwill, la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, la charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et des frais juridiques connexes, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP, ainsi que les gains (pertes) sur cession d'activités d'I&C, d'investissements de Capital. Le terme « RAI sectoriel » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société

d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

⁽⁸⁾ Le RAIIA ajusté provenant d'I&C se définit comme le résultat d'I&C avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements, et ne comprend pas les charges liées à la restructuration, à la rationalisation et autres, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, la charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques connexes, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP, ainsi que les gains (pertes) sur cessions d'activités d'I&C. Le terme « RAIIA ajusté provenant d'I&C » n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est possible qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer le rendement de la Société.

Sommaire des résultats financiers de SNC-Lavalin

(en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)	Troisième trimestre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Provenant d'I&C- SNCL Services d'Ingénierie	1 501 937	1 352 682	4 443 700	4 018 806
Provenant d'I&C-SNCL Projets	850 622	1 144 137	2 409 306	3 315 130
Provenant du secteur Capital	79 604	66 171	226 527	187 567
	2 432 163	2 562 990	7 079 533	7 521 503
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Provenant d'I&C	116 910	76 585	(2 134 217)	91 317
Provenant du secteur Capital	2 639 804	44 158	2 755 306	190 509
	2 756 714	120 743	621 089	281 826
Résultat dilué par action (\$)				
Provenant d'I&C	0,67	0,44	(12,16)	0,52
Provenant du secteur Capital	15,04	0,25	15,69	1,08
	15,70	0,69	3,54	1,60
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Provenant d'I&C ⁽¹⁾	165 322	124 251	(149 392)	327 265
Provenant du secteur Capital ⁽³⁾	52 723	44 159	170 113	132 105
	218 045	168 410	20 721	459 370
RPA ajusté dilué (\$)				
Provenant d'I&C ⁽²⁾	0,94	0,71	(0,85)	1,86
Provenant du secteur Capital ⁽⁴⁾	0,30	0,25	0,97	0,75
	1,24	0,96	0,12	2,62
RAIIA ajusté provenant d'I&C*⁽⁸⁾				
Marge du RIIA ajusté provenant d'I&C	184 892 7,9 %	223 416 8,9 %	112 315 1,6 %	590 456 8,1 %
Carnet de commandes				
Provenant de SNCL Services d'Ingénierie			11 416 000	10 401 600
Provenant de SNCL Projets			4 216 700	4 754 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie			938 911	735 915
Dettes avec recours et recours limité			1 572 352	3 202 295

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

* Les résultats financiers de la Société pour 2019 tiennent compte de l'incidence, sans effet de trésorerie, de l'IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »). Les résultats financiers pour 2018 n'ont pas été retraités selon la nouvelle norme comptable. Si la Société n'avait pas tenu compte de l'adoption de l'IFRS 16, le RIIA ajusté provenant d'I&C pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 aurait été inférieur d'environ 97 millions \$ (33 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019), et les charges financières nettes pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2019 auraient été inférieures de 17 millions \$ (6 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019), principalement contrebalancées par un RIIA inférieur d'un montant semblable.

Rapprochement du résultat net déclaré en vertu des IFRS et du résultat net ajusté

	Troisième trimestre 2019			Neuf mois terminés le 30 septembre 2019		
	I&C	Capital	Total	I&C	Capital	Total
<i>(En M\$)</i>						
Résultat net (IFRS)	116,9	2 639,8	2 756,7	(2 134,2)	2 755,3	621,1
Perte de valeur du goodwill	-	-	-	1 720,9	-	1 720,9
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	-	-	-	60,1	-	60,1
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	32,8	-	32,8	116,0	-	116,0
Coûts de restructuration	15,2	0,7	15,9	54,4	2,5	56,8
Frais de financement liés à la convention de vente des actions de l'Autoroute 407 ETR	-	-	-	27,4	-	27,4
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	0,4	-	0,4	5,9	-	5,9
Perte liée à un ajustement sur cessions d'activités d'I&C	-	-	-	0,2	-	0,2
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	(2 587,8)	(2 587,8)	-	(2 587,8)	(2 587,8)
Résultat net ajusté (non-IFRS)	165,3	52,7	218,0	(149,4)	170,1	20,7
<i>(En \$)</i>						
RPA dilué (IFRS)	0,67	15,04	15,70	(12,16)	15,69	3,54
Perte de valeur du goodwill	-	-	-	9,80	-	9,80
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	-	-	-	0,34	-	0,34
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,19	-	0,19	0,66	-	0,66
Coûts de restructuration	0,09	0,00	0,09	0,31	0,01	0,32
Frais de financement liés à la convention de vente des actions de l'Autoroute 407 ETR	-	-	-	0,16	-	0,16
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	0,00	-	0,00	0,03	-	0,03
Perte liée à un ajustement sur cessions d'activités d'I&C	-	-	-	0,00	-	0,00
Gain sur cession d'un investissement de Capital	-	(14,74)	(14,74)	-	(14,74)	(14,74)
RPA ajusté dilué (non-IFRS)	0,94	0,30	1,24	(0,85)	0,97	0,12

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

	Troisième trimestre 2018			Neuf mois terminés le 30 septembre 2018		
	I&C	Capital	Total	I&C	Capital	Total
<i>(En M\$)</i>						
Résultat net (IFRS)	76,6	44,2	120,7	91,3	190,5	281,8
Charges nettes liées au plan de restructuration et de rationalisation et autres	2,2	-	2,2	10,2*	-	10,2
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	8,1	-	8,1	26,8	-	26,8
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	37,6	-	37,6	128,2	-	128,2
Perte nette (gain net) sur cession d'activités d'I&C et d'investissements de Capital	(0,1)	-	(0,1)	0,2	(58,4)	(58,2)
Charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques connexes	-	-	-	64,5	-	64,5
Incidence de la réforme fiscale visant les sociétés aux États-Unis	(0,2)	-	(0,2)	6,0	-	6,0
Résultat net ajusté (non-IFRS)	124,3	44,2	168,4	327,3	132,1	459,4
<i>(En \$)</i>						
RPA dilué (IFRS)	0,44	0,25	0,69	0,52	1,08	1,60
Charges nettes liées au plan de restructuration et de rationalisation et autres	0,01	-	0,01	0,06	-	0,06
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	0,05	-	0,05	0,15	-	0,15
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,21	-	0,21	0,73	-	0,73
Perte nette (gain net) sur cession d'activités d'I&C et d'investissements de Capital	(0,00)	-	(0,00)	0,00	(0,33)	(0,33)
Charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques connexes	-	-	-	0,37	-	0,37
Incidence de la réforme fiscale visant les sociétés aux États-Unis	(0,00)	-	(0,00)	0,03	-	0,03
RPA ajusté dilué (non-IFRS)	0,71	0,25	0,96	1,86	0,75	2,62

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

*Ce montant comprend 6,9 millions \$ (5,6 millions \$ après impôts) de charges nettes qui ne répondent pas à la définition des coûts de restructuration conformément aux IFRS.

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « perspective », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter », « synergies » ou « vision », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir; et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion de 2018 de la Société (particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats »). Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) issue des réclamations et litiges en cours et futurs; b) depuis le 19 février 2015, la Société fait face à un chef d'accusation de corruption en vertu de la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (Canada) (la « LCAPE ») et à un chef d'accusation de fraude en vertu du Code criminel (Canada). La Société est également assujettie à d'autres enquêtes en cours qui pourraient l'exposer à des actions coercitives sur les plans administratif et criminel, à des poursuites civiles, ainsi qu'à des sanctions, à des amendes et à d'autres pénalités, dont certaines pourraient être importantes. Ces accusations et enquêtes, ainsi que leur issue, pourraient nuire à la réputation de la Société, donner lieu à une suspension, à une interdiction ou à une radiation visant à empêcher la Société de participer à certains projets, réduire ses produits et son résultat net et avoir une incidence défavorable sur ses activités; c) nouvelle réglementation et incohérence ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; d) réputation de la Société; e) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; f) octroi des contrats et calendrier; g) obligations de prestation restant à remplir; h) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; i) activités mondiales; j) Brexit; k) participation dans des investissements de Capital; l) dépendance envers des tiers; m) coentreprises et partenariats; n) concurrence; o) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services défectueux; p) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels fournis; q) protection d'assurance; r) santé et sécurité; s) compétence du personnel; t) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; u) systèmes et données informatiques; v) acquisitions ou autres investissements; w) cession ou vente d'actifs importants; x) liquidités et situation financière;

y) endettement; z) garantie aux termes du prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) conjoncture économique mondiale; hh) fluctuations dans les prix des marchandises; ii) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; jj) lois et règlements en matière d'environnement; kk) résultats de la nouvelle orientation stratégique de 2019 combinés avec la réorganisation de l'entreprise; et ll) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2018 de la Société, qui ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier, deuxième et troisième trimestre de 2019.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

Renseignements supplémentaires

Médias

Daniela Pizzuto

Directrice, communications externes

514-393-8000, poste 54772

media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-393-8000, poste 57553

denis.jasmin@snclavalin.com

Il est possible de consulter les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le rapport de gestion de SNC-Lavalin pour la période se terminant le 30 septembre 2019 sur le site Web tenu par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.snclavalin.com.